



# INFO NÉGO

Montréal

## SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)

### Adoption du projet de convention collective

La très forte majorité des Cols blancs de la Ville de Montréal présents à l'assemblée extraordinaire du 25 février ont voté en faveur du projet de renouvellement de la convention collective.

Rappelons que ce geste résulte d'un processus de consultation qui s'est conclu par un sondage auquel vous avez répondu en grand nombre, ce qui nous a permis de bâtir un projet de convention à votre image qui correspond à vos attentes.

Ainsi, la convention collective actuelle, qui est expirée depuis le 31 décembre 2011, a été revue de fond en comble de manière à présenter à l'employeur un projet reflétant l'essentiel de vos demandes et tenant compte de vos préoccupations.

Nous avons également tenu à laisser place aux demandes qui provenaient des membres présents lors de l'assemblée extraordinaire. C'est pourquoi nous avons voulu que le projet puisse être amendé pour correspondre le plus possible à votre réalité. Essentiellement, nous demandons une entente d'une durée de cinq ans qui tient compte de la conjoncture économique.

### 20 mars au 12 juin : rencontres de négociation

Notre comité de négociation syndical est composé du président, Alain Fugère, de la secrétaire générale, Francine Bouliane, du trésorier-archiviste, Gilles Maheu, des vice-présidents Mario Sabourin, Lyne Lachapelle, Dominic Charland et Benoît Audette ainsi que de la conseillère syndicale SCFP, Marie-Hélène Bélanger.

Du côté patronal, les personnes suivantes composent le comité : Catherine Bangs, Hélène Bergeron, Nathalie Turcotte, Louise Bachand et Yves Tardivel.

Au total, neuf séances de négociation ont été tenues entre le 20 mars et le 12 juin. Les parties ont, de part et d'autre, discuté de l'ensemble des enjeux avant de cibler certains points plus précis sur lesquels elles se sont attardées.

Lors de la première rencontre qui s'est déroulée le 20 mars dernier, nous avons convenu d'un échéancier pour les séances de négociations à venir. Les rencontres se font en alternance dans les locaux du Syndicat et ceux de la Ville.

L'ensemble de nos demandes normatives a été déposé à l'employeur le 2 mai dernier. Nous avons profité de l'occasion pour faire part aux représentants de la Ville que nous demandons de trouver des solutions aux problèmes que nous occasionne l'application de la *Charte de la Ville de Montréal*. En effet, il existe actuellement une disparité entre les salariés des différents arrondissements et nous allons maintenir le cap : nous voulons qu'une seule et même convention collective s'applique à tous.

Le 13 mai, la Ville nous a fait un premier retour sur nos demandes normatives et a déposé son cahier de demandes patronales.

### Centralisation de la dotation

Dès le début de la rencontre du 29 mai, la partie patronale nous a informés que, lors d'une séance du Conseil municipal qui s'est tenue le 27 mai dernier, ses élus avaient

majoritairement voté contre le maintien de la centralisation de la dotation. Cela signifiait que les arrondissements allaient récupérer la juridiction sur les activités de recrutement et de comblement des postes qui relèvent d'eux. Quant aux activités de dotation des Services centraux, elles allaient continuer de relever du Capital humain.

Nous savons qu'en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal*, les pouvoirs de dotation relèvent des arrondissements. Rappelons qu'à la suite d'une résolution du Conseil municipal, la Ville de Montréal avait annoncé le 20 avril 2011, pour une durée de deux ans, le regroupement de toutes les activités de recrutement de salariés et de comblement des postes.

Nous reprendrons donc à l'automne les discussions au sujet de l'article 19 de la convention, afin de tenir compte de cette nouvelle réalité. Entretemps, dès que nous aurons des informations supplémentaires à vous communiquer à ce sujet, nous vous ferons parvenir un communiqué.

L'information sera également disponible sur [www.sfmm429.qc.ca](http://www.sfmm429.qc.ca) ainsi que sur notre page Facebook.

Enfin, nous avons déposé le 12 juin, notre cahier de demandes monétaires et les parties se sont quittées sur ce sujet avant d'entreprendre la période estivale.

### Un été tout de même occupé !

Les négociations avancent à un bon rythme sans toutefois que nous en soyons parvenus à une entente. Nous avons convenu avec l'employeur de reprendre les pourparlers sur l'ensemble des enjeux dès le début septembre.

Les rencontres sont donc suspendues pour l'été, mais nous nous attarderons durant cette période sur différents dossiers pouvant avoir un impact sur la suite des négociations.

D'ailleurs, des rencontres sont prévues en juillet et en août avec l'employeur notamment en ce qui concerne les griefs relatifs aux problèmes de dotation.

De plus, nous avons déjà convenu avec l'employeur d'un grand nombre de rencontres supplémentaires afin de poursuivre nos discussions. D'une à deux rencontres par semaine sont déjà prévues à l'agenda entre le 4 septembre et le congé des Fêtes. D'ici là, nous concentrerons nos efforts sur l'avancement des différents dossiers et espérons-le, faire en sorte que la Ville règle une fois pour toutes le dossier de l'équité salariale !

### Bon été !

**Votre comité de négociation**

## Régime de retraite

Vous avez été nombreux à nous demander si nous allions rencontrer l'employeur pour renégocier nos régimes de retraite. Nous vous avons répondu lors de l'assemblée extraordinaire du 25 février dernier que nous ne le ferions pas sans avoir reçu un mandat clair de votre part. Soyez sans crainte : nous allons respecter cet engagement.

À la suite de la publication, le 17 avril, du rapport D'Amours sur l'avenir des régimes de retraite, une commission parlementaire chargée d'étudier ses conclusions a débuté ses travaux le 10 juin.

La Ville nous a informés qu'elle n'a pas l'intention de renégocier les critères de notre régime de retraite tant que nous ne connaissons pas les conclusions des travaux de cette commission parlementaire.

Déçu des conclusions du rapport D'Amours, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) déposera un mémoire devant la commission parlementaire au mois d'août.

Le SCFP se dit en accord avec les prémisses du rapport. Il reconnaît que les régimes de retraite connaissent une crise majeure et que le statu quo n'est pas une option. Par contre, il insiste sur le fait que la solution passe par une négociation entre les parties et rejette l'idée d'imposer des balises. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, nous vous invitons à vous rendre sur [www.cestnotreretraite.com](http://www.cestnotreretraite.com).

D'entrée de jeu, la Ville nous a fait part qu'elle avait des objectifs de réduction des coûts, mais qu'elle ne nous formulerait aucune proposition pour l'instant qui ressemble à l'entente qu'elle a conclue avec ses Cols bleus.

Pour notre part, nous vous assurons que nous ferons le nécessaire pour maintenir l'état de notre régime à prestations déterminées. Il s'agira d'un enjeu majeur dans les prochains mois et nous vous convoquerons à nouveau en Assemblée extraordinaire afin que vous puissiez prendre les décisions qui s'imposeront.